

## CONVOCATION

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 AVRIL 2009**

**À 19 H 30**

À : Madame la Conseillère, Messieurs les Conseillers,  
Gylène Duplessis, Claude Beaudoin, François Séguin, Robert A. Laurence,  
Denis Vincent, Réналd Gabriele, Gabriel Parent et Paul Dumoulin.

Madame, Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est, par les présentes, donné par le soussigné qu'une séance extraordinaire du Conseil de cette Ville est convoquée par Monsieur le maire Guy Pilon pour être tenue en la salle du Conseil, à l'hôtel de ville de Vaudreuil-Dorion, à dix-neuf heures trente (19 h 30) le quatorzième (14<sup>e</sup>) jour du mois d'avril 2009 et qu'il y sera pris en considération les sujets énumérés à l'ordre du jour ci-annexé.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, CE NEUVIÈME (9<sup>E</sup>) JOUR DU MOIS D'AVRIL DEUX MILLE NEUF (2009).

Jean St-Antoine  
Greffier

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 AVRIL 2009

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil de la ville de Vaudreuil-Dorion le 14 avril 2009, à 19 h 34, au lieu ordinaire, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

### Présences :

Les conseillers M<sup>me</sup> Guylène Duplessis, MM. Claude Beaudoin, François Séguin, Robert A. Laurence, Denis Vincent, Réналd Gabriele, Gabriel Parent et Paul Dumoulin formant le Conseil au complet sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

### Sont aussi présents :

La directrice générale M<sup>me</sup> Manon Bernard,  
Le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de la séance.

### 09-04-291      **ORDRE DU JOUR**

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Réналd Gabriele  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin  
ET RÉSOLU unanimement

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la ville de Vaudreuil-Dorion du 14 avril 2009 soit et il est, par les présentes, adopté en y ajoutant le point « Fonds Chantiers Canada – Québec / Présentation du projet d'agrandissement de l'aréna municipal »;

L'ordre du jour se lit donc comme suit :

« Minute de réflexion;  
Présences;

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption / Règlement n° 1546 / Construction / Rues et services municipaux / Avenue Marier entre la rue Henry-Ford et la future avenue André-Chartrand
3. Adoption / Règlement n° 1547 / Entente avec promoteur « Groupe N.A.M. inc. » / Rues et services municipaux / Avenue Marier entre la rue Henry-Ford et la future avenue André-Chartrand
4. Adoption / Règlement n° 1503-01 / Augmentation de la dépense et de l'emprunt du Règlement n° 1503 pour un montant additionnel de 2 760 000 \$
5. Soumissions / Appel d'offres n° 1496 / Agrandissement et réfection de l'aréna municipal / Règlement n° 1496
6. Demande de permis de vente d'alcool / Régie des alcools, des courses et des jeux / 461, avenue Saint-Charles / Retrait d'opposition
7. Fonds Chantiers Canada – Québec / Présentation du projet d'agrandissement de l'aréna municipal
8. Période de questions
9. Levée de la séance. »

« ADOPTÉE »

**09-04-292 ADOPTION / RÈGLEMENT N° 1546 / CONSTRUCTION / RUES ET SERVICES MUNICIPAUX / AVENUE MARIER ENTRE LA RUE HENRY-FORD ET LA FUTURE AVENUE ANDRÉ-CHARTRAND**

CONSIDÉRANT que les exigences de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* ont été remplies et que les membres du Conseil déclarent avoir lu le projet de règlement n° 1546 et renoncent à sa lecture;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Guylène Duplessis

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence

ET RÉSOLU unanimement

QUE soit adopté le Règlement n° 1546 intitulé :

« Règlement décrétant une dépense de trois millions deux cent trente mille dollars (3 230 000 \$) et un emprunt d'un million sept cent quatre-vingt-seize mille cinq cents dollars (1 796 500 \$) autorisant la préparation des plans et devis, la surveillance des travaux, les honoraires professionnels, les travaux de construction d'un réseau d'eau potable, d'égout pluvial, d'égout sanitaire, de fondation de rue et de travaux connexes sur une partie de l'avenue Marier entre la rue Henry-Ford et la future avenue André-Chartrand ».

« ADOPTÉE »

**09-04-293 ADOPTION / RÈGLEMENT N° 1547 / ENTENTE AVEC PROMOTEUR « GROUPE N.A.M. INC. » / RUES ET SERVICES MUNICIPAUX / AVENUE MARIER ENTRE LA RUE HENRY-FORD ET LA FUTURE AVENUE ANDRÉ-CHARTRAND**

CONSIDÉRANT que les exigences de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* ont été remplies et que les membres du Conseil déclarent avoir lu le projet de règlement n° 1547 et renoncent à sa lecture;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Guylène Duplessis

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence

ET RÉSOLU unanimement

QUE soit adopté le Règlement n° 1547 intitulé :

« Règlement autorisant la conclusion d'une entente entre la ville de Vaudreuil-Dorion et le promoteur « Groupe N.A.M. inc. » pour la préparation des plans et devis, la surveillance, la construction des services d'eau potable, d'égout sanitaire, d'égout pluvial et de voirie d'une partie de l'avenue Marier, entre la rue Henry-Ford et la future avenue André-Chartrand, y incluant les honoraires professionnels et tous les travaux connexes requis pour ce projet et ce, aux frais du promoteur ».

« ADOPTÉE »

**09-04-294 ADOPTION / RÈGLEMENT N° 1503-01 / AUGMENTATION DE LA DÉPENSE ET DE L'EMPRUNT DU RÈGLEMENT N° 1503 POUR UN MONTANT ADDITIONNEL DE 2 760 000 \$**

CONSIDÉRANT que les exigences de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* ont été remplies et que les membres du Conseil déclarent avoir lu le projet de règlement n° 1503-01 et renoncent à sa lecture;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Guylène Duplessis

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele

ET RÉSOLU unanimement

QUE soit adopté le Règlement n° 1503-01 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement n° 1503 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de deux millions sept cent soixante mille dollars (2 760 000 \$) à ces fins ».

« ADOPTÉE »

09-04-295

**SOUSSIONS / APPEL D'OFFRES N° 1496 / AGRANDISSEMENT ET RÉFECTION DE L'ARÉNA MUNICIPAL / RÈGLEMENT N° 1496**

CONSIDÉRANT que suite à une demande de soumissions publiques à l'égard de la conception et construction clé en main d'un agrandissement et d'une réfection éco énergétique de l'aréna existant de la ville de Vaudreuil-Dorion, deux (2) soumissions ont été reçues, au plus tard à 14 h, le 3 mars 2009;

CONSIDÉRANT le rapport du comité de sélection en date du 10 mars 2009;

CONSIDÉRANT cependant que le règlement d'emprunt n° 1496 ne prévoit pas les fonds suffisants nécessaires pour octroyer entièrement le contrat pour les travaux soumissionnés;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU unanimement

QUE le Conseil municipal accepte la soumission déposée par le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation, en l'occurrence Pomerleau inc., 500, rue Saint-Jacques, 11<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H2Y 0A2, pour les travaux énumérés aux volets 1 et 3 de l'appel d'offres précité et ce, pour un montant totalisant sept millions trois cent cinquante-huit mille quatre cent vingt-sept dollars (7 358 427 \$), taxes applicables non comprises, le tout conformément au document d'appel d'offres n° 1496;

QUE l'octroi des travaux énumérés au volet 2 soit reporté ultérieurement;

Imputation budgétaire : Règlement n° 1496.

« ADOPTÉE »

09-04-296

**DEMANDE DE PERMIS DE VENTE D'ALCOOL / RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX / 461, AVENUE SAINT-CHARLES / RETRAIT D'OPPOSITION**

CONSIDÉRANT les résolutions n<sup>os</sup> 08-09-770 et 09-04-228;

CONSIDÉRANT que le demandeur des permis s'engage à ce que le nouvel établissement soit exploité de façon à ne pas nuire à la tranquillité publique;

CONSIDÉRANT que le nouvel établissement ne demande pas d'autorisation pour salle de danse ou de spectacles;

CONSIDÉRANT l'engagement de l'exploitant portant sur les conditions d'exploitation de l'établissement dont le texte est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

CONSIDÉRANT que cette entente sera déposée au dossier de la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ);

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénaud Gabriele

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville retire, conditionnellement à la ratification par la RACJ de l'engagement pris par l'exploitant et son dépôt au dossier de cet organisme, son opposition à la demande de permis de vente d'alcool pour l'établissement sis au 461, avenue Saint-Charles.

« ADOPTÉE »

**09-04-297 FONDS CHANTIERS CANADA – QUÉBEC / PRÉSENTATION DU PROJET  
D'AGRANDISSEMENT DE L'ARÉNA MUNICIPAL**

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin  
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Guylène Duplessis  
ET RÉSOLU unanimement

QUE la ville de Vaudreuil-Dorion soit autorisée à présenter une demande d'aide financière pour le projet d'agrandissement de l'aréna municipal dans le cadre du programme Fonds Chantiers Canada – Québec;

QUE la Ville confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet;

QUE M<sup>me</sup> Manon Bernard, directrice générale, soit autorisée à signer le formulaire de présentation du projet ainsi que tout document requis afin de donner plein effet à la présente résolution.

**« ADOPTÉE »**

**09-04-298 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil relativement aux points à l'ordre du jour.

**09-04-299 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin  
ET RÉSOLU unanimement

QU'à 19 h 38 la séance soit levée.

**« ADOPTÉE »**

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

---

Guy Pilon, maire

---

Jean St-Antoine, greffier